

CALENDRIER FISCAL

Mars 2026

05/03

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN de février 2026 et le télépaiement (entreprises de 50 salariés ou plus).

10/03

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE - PASRAU

Date limite pour la télédéclaration PASRAU (revenus de remplacement) de février 2026 et le télépaiement (paiement mensuel).

12/03

ENTREPRISES SOUMISES À LA TVA

- Date limite de dépôt de la DES (déclaration européenne de services) pour les opérations intracommunautaires réalisées en février 2026.
- Date limite de dépôt de l'état récapitulatif des clients pour les opérations intracommunautaires réalisées en février 2026.

16/03

TAXE SUR LES SALAIRES

Date limite de télépaiement de la taxe concernant les salaires payés en février (redevables mensuels) à l'aide du relevé de versement provisionnel n° 2501.

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE - DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN de février 2026 (entreprises de moins de 50 salariés) et le télépaiement (paiement mensuel).

TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES

La taxe due doit être télédéclarée et télépayée avec le formulaire n°2787-SD au titre des primes émises, des conventions conclues et des sommes échues au cours du mois de février 2026.

16/03

TVA RÉGIME RÉEL NORMAL D'IMPOSITION

Entre les 16 et 24 mars 2026, dépôt et paiement de la déclaration mensuelle de TVA à la date figurant dans votre espace professionnel.

PRÉLÈVEMENT ET RETENUES À LA SOURCE SUR LES RCM

Date limite de :

- dépôt de la déclaration de retenue à la source sur les revenus des obligations et autres titres d'emprunt négociables relative au mois de février 2026 (déclaration n° 2753) ;
- dépôt de la déclaration relative au mois de février 2026 concernant les prélèvements et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers (déclaration n° 2777).

SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IS

Date limite de télépaiement du solde de l'IS, de la contribution sociale sur l'IS de 3,3 % à l'aide du relevé de solde n° 2572, si votre exercice est clos le 30 novembre 2025.

25/03

ACCISE SUR L'ÉLECTRICITÉ, LES GAZ NATURELS ET LES CHARBONS

Date limite de dépôt de la déclaration mensuelle n°2040-TIC pour les redevables de l'accise sur l'électricité en rythme mensuel.

TAXE DUE PAR LES EMPLOYEURS DE MAIN D' ŒUVRE ÉTRANGÈRE

Dépôt et paiement de l'annexe 3310 A pour les non redevables de la TVA.

31/03

TVA FRANCHISE EN BASE

Date limite d'option pour le paiement de la TVA à partir du 1^{er} mars 2026 pour les entreprises bénéficiant de la franchise en base (article 293 F du CGI).